

- Société :** Ville de Bouray-sur-Juine 18, rue de la Mairie 91850 Bouray-sur-Juine, 01.69.27.44.36 et CAUE 91 Ferme du Bois Briard Courcouronnes 91021 Evry Cedex, tél : 01.60.79.35.44.
- Responsables :** Claire-Lise CAMPION, sénatrice-maire de Bouray-sur-Juine / Jean-Loup ENGLANDER, Président du CAUE / Philippe LECOY, Directeur
- Présentatrice :** **Claire-Lise CAMPION**
- Organisme décisionnaire :** Ville de Bouray-sur-Juine
- Propriétaire du site :** Ville de Bouray-sur-Juine
- Description de l'opération :** Bouray-sur-Juine (2500 habitants) est traversée par la RD449 reliant Arpajon à la Ferté-Allais dans la vallée de la Juine en Essonne. L'église Saint-Pierre-es-Liens, du XII^e siècle, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, forme avec sa place l'espace public majeur de la commune. La place auparavant banalisée par un traitement bitumineux informe, a fait l'objet d'une étude de programmation, par le CAUE 91, dans le cadre du montage d'un contrat rural. Montant de travaux de 171 000 €.
- Le programme a prévu un traitement des sols pour la promenade autour de l'église, la création de plantations et un marquage des emplacements de stationnement compatibles avec les usages d'occupation de la place. La mise en lumière de l'ensemble, et l'installation d'un mobilier urbain en matériaux naturels complètent l'aménagement.
- Equipe pluridisciplinaire :**
- Architecte :** Marc DILET (maître d'oeuvre)
 - Architecte-paysagiste :** Olivier DAMEE (associé)
 - Eclairagiste :** Nicolas MOUCHETTE
 - Programmeur :** Denis LANGLARD (architecte), CAUE 91 (programmation et coordination du Contrat Rural)

UNE PLACE RECONQUISE Bouray-sur-Juine (91)



1 et 2 : Promenade et expositions sur la place de l'église

3 Monument aux morts

4 Passage piétons jour/nuit derrière l'église

Qualité architecturale

- La composition de la place est fondée sur le tracé régulateur d'un carré qui met en valeur les façades principale et Est ainsi que les deux gouttereaux de l'église.
- Le parti d'aménagement donne une souplesse d'usage avec **priorité aux piétons** (passage autour de l'église, arrêts automobiles...).
- Le traitement des sols différencie le passage des piétons (pavés en grès de Fontainebleau sur la voie de circulation) de la chaussée de celui des véhicules. Un **élément circulaire** de traitement de sol marque la charnière articulant les 3 axes des voies d'accès à la place.
- Les **trottoirs** s'effacent pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite.
- Les **tilleuls** animent le "fond de scène" des "fenêtres urbaines" qui donnent sur la place. Ils marquent les emmarchements prolongeant le parvis de l'église.
- Les **bancs** en pierre calcaire soulignent les contreforts de l'église.
- La **mise en lumière** éclaire le sol et met en valeur les éléments de décor architectural ainsi que le mobilier urbain.

Qualité de la vie sociale

- Un chantier international de jeunes a contribué à la restauration des abords de l'église (Association Francilienne pour le développement des actions de chantier).
- Les **activités** commerçantes et les terrasses sont **revitalisées**.
- Les **manifestations** annuelles connaissent un regain d'intérêt (journées de la nature et du terroir, troc de plantes, vide grenier, forum des associations...).

Respect de l'environnement

- Les eaux de ruissellement sont dépolluées dans des bacs de décantation.